

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

OCTOBRE 2020 - N°101

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR COULOUNIEIX-CHAMIER

Dossier en P. 7

ENFANCE / JEUNESSE : S'ÉPANOUIR ET RÉUSSIR !

Articles en P. 11-15-17



Visite de la ministre déléguée Brigitte Klinkert - 27 juillet

Lors de sa visite en Dordogne sur le thème de l'insertion des jeunes et des publics éloignés de l'emploi, Brigitte Klinkert, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion chargée de l'Insertion, a déjeuné au restaurant d'insertion Carpe Diem (Afac 24), en présence du Préfet de la Dordogne, du maire et d'élus locaux.



Installation du Conseil municipal - 3 juillet

Le 3 juillet, les conseillers municipaux ont élu Thierry Cipierré qui succède à Jean-Pierre Roussarie et devient ainsi le 25^e maire de Coulounieix-Chamiers.



Animations sport et jeunesse - juillet 2020

Malgré le contexte sanitaire, durant l'été, les jeunes Colomniérois ont pu profiter d'activités sportives gratuites : rugby flag, ultimate freesbee, wex ball, tennis de table, sorties baignade, paddle, skate,... ou encore de moments de détente autour de jeux de société.



Exposition Ochs / "Tel père, tel fils" - 4 septembre

Le château des Izards a ouvert la saison culturelle avec les photographies de Patrick Ochs et les sculptures de son fils Vincent Ochs. L'exposition intitulée "Tel père, tel fils..." s'est déroulée du 4 au 20 septembre.



Remise des dictionnaires aux CM2 - 22 septembre

Les 57 élèves colomniérois scolarisés en CM2 ont reçu un dictionnaire, offert par la municipalité. Ce cadeau riche de 115 000 mots et 7 000 noms propres n'a pas laissé les enfants indifférents qui ont commencé à le feuilleter sans tarder !



Animations d'été Seniors - du 13 juillet au 28 août

Pour la 5^e année, le comité Mieux Vivre Ensemble a proposé aux seniors de se retrouver trois après-midis par semaine dans la salle climatisée du Conseil municipal autour d'animations gratuites (gym douce, couture, cinéma,...) : des rendez-vous appréciés pour renouer le lien après la période de confinement.



Une centenaire honorée à l'Ehpad Jean-Gallet - 30 juillet

Marguerite Habonneau a fêté ses 100 ans en présence de sa famille, des résidents et du personnel de l'établissement. Le maire Thierry Cipierré participait à l'événement et lui a remis au nom de la municipalité une coupe fleurie et un coffret de macarons.

Sommaire

Rétrospective p.2

Retour sur les moments forts depuis février 2020

Covid-19 p.4

Remerciements et point sur la situation

Vie municipale p.6

Habitat / Tour des travaux / En bref

Dossier p.7-10

Une nouvelle équipe pour Coulounieix-Chamiers

Agenda (détachable)

Manifestations du 6 octobre à décembre

Vie municipale p.11

Éducation

Budget 2020 p.12-13

Un budget de transition

Économie locale p.14

Marché de Chamiers / AICC / Bienvenue à ...

À tous âges p.15

Bibliothèque François-Rabelais / Centre social
Saint-Exupéry / Vacances de Toussaint

Vie associative et sportive p.16

Sohalia Tribale / Le sport, c'est mieux en Club !
ASPTT Grand-Périgueux

Solidarité p.17

Accompagnement à la scolarité

Vie pratique p.18

Éco-gestes / État-civil

Expression libre p.19

Le mot du médiateur / Expression politique

Directeur de la publication : Thierry Cipierre / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petit-bens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : octobre 2020 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra début 2021.** Merci de faire parvenir au service communication vos informations et les dates de vos prochaines manifestations **avant fin décembre 2020.** Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : www.coulounieix-chamiers.fr



Chères Colomniéroises,
Chers Colomniéris,

Mes premiers mots seront pour vous remercier de m'avoir très majoritairement témoigné votre confiance pour qu'enfin, le changement s'installe sur notre commune de Coulounieix-Chamiers au bénéfice de toutes et tous.

Avec votre nouvelle équipe, nous nous sommes mis au travail.

Sans pouvoir intervenir sur les projets et les importantes dépenses engagées durant les six premiers mois de cette année par l'équipe sortante, nous avons dû préparer et voter le budget 2020 en deux semaines. Un budget 2020 de transition qui ne reflète pas encore nos ambitions.

Cette phase contrainte passée, nous sommes désormais en charge de répondre à vos attentes et de mettre en œuvre le contrat d'actions que nous vous avons promis pour ces six années à venir.

Dès à présent, sachez que :

- Nous commencerons à baisser le taux du foncier bâti de 3 points pour l'année 2021, lors de la préparation du dit budget.
- Nous baisserons le budget de fonctionnement de 2021, pour l'obtention d'une plus grande marge de manœuvre dans la gestion du budget d'investissement déjà largement impacté par notre contribution au projet Anru du quartier de Chamiers.
- Comme attendu par la Cour des Comptes, nous réorganiserons le fonctionnement des services municipaux afin d'être plus efficient.
- Au budget 2021, nous acterons la baisse de la fiscalité compensée par la diminution des dépenses de fonctionnement. Pour l'avenir de la commune, nous ne négligerons pas l'investissement pour autant.
- Nous consulterons tous les parents d'élèves de chaque groupe scolaire dès ce mois de novembre par un vote à bulletin secret pour qu'enfin les règles de la démocratie expriment le véritable choix des rythmes scolaires de ceux que nous avons de plus cher, nos enfants.
- Nous poursuivons avec minutie et parfois avec étonnement notre audit interne de l'état de nos finances locales, comme nous dressons un état des lieux précis des dégradations de notre patrimoine communal (bâtiments, voiries, trottoirs, équipements).
- Vous serez consultés prochainement pour que nous bâtissions ensemble la vie de nos quartiers, pour que le vivre ensemble ne soit plus un vain mot dans notre commune, mais se traduise par moins d'incivilité, moins de différends de voisinage, plus de sécurité et plus de propreté.
- D'autre part, le Conseil municipal que je préside est une assemblée qui décide et gère le bien commun et les intérêts généraux de la population. C'est pourquoi nous tiendrons compte de l'avis des élus de l'opposition, dans la mesure où leurs propositions seront constructives, dans l'intérêt des Colomniéris.

Durant la campagne électorale précédant le résultat sans appel de mon installation avec mon équipe, nous avons passé avec vous un contrat d'actions en vous écrivant ce que nous ferons.

Nous avons commencé à faire ce que nous vous avons écrit et ce pourquoi nous nous étions engagés.

Bien à vous,
votre Maire à toutes et à tous.

Thierry CIPIERRE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux
Conseiller départemental de Périgueux-2

Merci

aux agents actifs et mobilisés pour les Colomniérois...



Ce printemps 2020, marqué par la crise sanitaire inédite due à la pandémie de Covid-19, restera dans tous les esprits. Cet épisode difficile, en particulier pendant le confinement, a transformé le quotidien de tous, notamment en imposant des restrictions à nos libertés. Dès le début du confinement le 17 mars, puis lors du plan de déconfinement à partir du 11 mai, les agents municipaux sont restés mobilisés pour assurer les missions essentielles de service public auprès de tous les Colomniérois. Un accueil téléphonique quotidien a été assuré sur les horaires habituels jusqu'à la réouverture des services pour répondre à toutes les questions des habitants. Les agents du CCAS sont restés

en première ligne : l'accueil physique a été assuré tous les jours, la remise des colis via le Relais alimentaires s'est poursuivie, la veille sanitaire auprès des personnes les plus vulnérables a été activée et un service de livraison de courses a été mis en œuvre. Le service de portage de repas à domicile a été maintenu puis renforcé pour ouvrir de nouvelles places (création d'une 4^e tournée), grâce à la contribution d'agents d'autres services qui se sont portés volontaires. Les animateurs municipaux ont été mobilisés pour l'accueil des enfants des personnels soignants dans les écoles, où les agents d'entretien ont appliqué les protocoles spécifiques de nettoyage. Les agents des services Techniques ont assuré

quotidiennement les travaux en lien avec la salubrité et la sécurité de la ville (priorité à l'entretien des espaces verts à proximité des habitats collectifs, mise à disposition de bennes à déchets verts dans les quartiers, nettoyage des abords de routes,...). La distribution de masques à tous les habitants a été organisée avec le concours d'agents volontaires. Enfin, tous les moyens ont été mis en œuvre pour informer au mieux et au plus près les Colomniérois des services à leur disposition. La municipalité a attribué une "prime Covid" aux agents mobilisés pendant le confinement, à hauteur de 20€ par jour travaillé (en présentiel ou en télétravail), dans la limite de 500€.

Point sur la situation

Discipline et responsabilité de tous restent indispensables

En ce début d'automne, le virus circule toujours activement sur le territoire national et la pandémie est toujours là. La vigilance doit rester de rigueur, collectivement et individuellement.

Pour continuer à lutter contre la propagation du virus, chacun doit faire preuve de sérieux et de discipline dans le respect des gestes barrières. Nos comportements individuels tout comme l'application des consignes sanitaires dans les lieux collectifs restent indispensables à la gestion de cette crise sanitaire : il s'agit de faire preuve de citoyenneté pour se protéger et protéger les autres.

La municipalité reste très attentive à l'évolution de la situation et à l'application des protocoles sanitaires émanant du Gouvernement et de la Préfecture. Pour le moment, la Dordogne ne fait pas partie des territoires les plus à risque. Néanmoins, un certain nombre de mesures sont appliquées localement et doivent être respectées par tous.

→ **Dans les lieux accueillant du public** (mairie, services Techniques, Culturel, Sport, Animations, CCAS, bibliothèque) : tenue d'un registre nominatif de tous les visiteurs pour permettre le repérage de la chaîne des contacts en cas de déclaration de cas de Covid-19 confirmé, mise en place de sens de circulation, protection des espaces d'accueil par des vitres de plexiglas

(installées également dans les bureaux partagés), mise à disposition de distributeurs de gel hydroalcoolique.

→ **Port du masque** : il est obligatoire dans tous les lieux clos pour les personnes de plus de 11 ans. Sur la commune, il est également recommandé aux abords des écoles et sur les marchés. À noter : les agents municipaux ont reçu une dotation de masques lavables (ou chirurgicaux lorsque leur activité professionnelle le nécessite).

→ **Dans les écoles** : le protocole de l'Éducation nationale est appliqué sur tous les temps qui composent la journée des enfants (en classe, en récréation, à la restauration, dans les accueils périscolaires). En élémentaire, des zonages ont été définis pour limiter le brassage des élèves et faciliter le repérage de la chaîne des contacts en cas de Covid-19 confirmé. Cela concerne la cour de récréation, comme la restauration et les accueils périscolaires. Par ailleurs, la municipalité a fait le choix de maintenir un protocole de désinfection des locaux renforcé.

→ **Organisation de manifestations** : si la situation sanitaire autorise certains rassemblements, ils sont toutefois soumis à des restrictions (respect de la distanciation, port du masque, déplacements limités des personnes,...). Dans tous les cas, les organisateurs doivent obtenir la validation des dispositions mises en place par les services préfectoraux (par mail adressé à pref-covid19@dordogne.gouv.fr).



En parallèle des travaux de réhabilitation des logements dans le cadre du PRU, Périgord Habitat va transformer les commerces situés au rez-de-chaussée du bâtiment A en quatre logements adaptés (pour les seniors et les personnes à mobilité réduite).

Habitat

Premières opérations du PRU sur les logements

La métamorphose annoncée du cœur de ville va franchir une nouvelle étape : cet automne, les opérations du Programme de renouvellement urbain (PRU) sur l'habitat vont démarrer. Au total, 154 logements sont concernés par cette première phase d'interventions dans le quartier.

La situation sanitaire a légèrement retardé le début des travaux mais c'est finalement avec seulement un mois et demi de décalage que les logements de l'espace Jacqueline-Auriol vont entamer leur mue dans l'automne ! Cet important programme de réhabilitation, piloté par Périgord Habitat dans le cadre du PRU, concerne les bâtiments A (rue Pierre-Brossolette), B (avenue de-Lattre-de-Tassigny / rue Gisèle-Feyfant), D (rue Albert-Camus) et E (rue Yves-Farges). Un volet conséquent sera consacré à la réhabilitation thermique de ces 154 logements dont la construction remonte aux années 1955 à 1972 : isolation extérieure et traitement des façades, isolation des caves et des combles, création de VMC, remplacement des chaudières (bâtiments A et B), installation de robinets thermostatiques et de thermostats dans chaque logement, mise aux normes complète de l'électricité. La création et l'agrandissement des balcons (bâtiments D et E) sont toujours à l'étude. Ces interventions destinées à offrir un meilleur confort de vie aux locataires seront complétées par des travaux de résidentialisation. Outre la sécurisation des résidences via un accès par badge, ceux-ci se traduiront par la réfection des halls d'entrée et le traitement des espaces extérieurs immédiats : des aménagements paysagers adaptés à chaque bâtiment permettront de faire le lien avec les espaces verts environnants tout en préservant une certaine intimité pour les locataires. À noter également que des locaux associatifs vont être créés au rez-de-chaussée du bâtiment D. Cette première phase de travaux au cœur du quartier représente un investissement de 35000€ par logement. Elle va se dérouler en site occupé et durera un an (la livraison est prévue fin 2021).

La mise en œuvre du concept de "parc urbain habité" enclenchée

Parallèlement aux travaux énoncés, cette fin d'année verra également le démarrage des consultations d'architectes pour la reconstruction sur site de 14 logements en collectif et 6 individuels qui devraient être livrés fin 2022, première phase du programme de reconstruction-déconstruction de la cité Jean-Moulin. Au premier semestre 2021, ce sont les bâtiments C et E Ter qui seront déconstruits. À noter que depuis un an, grâce au travail de proximité mené par Périgord Habitat, 60 familles de résidents concernés ont d'ores et déjà été relogées, la moitié sur le quartier selon leur souhait (et au total 61% sur la commune). Les travaux de réhabilitation reprendront en 2022 sur les bâtiments F, F Bis et E Bis. Viendront ensuite les aménagements urbains (voiries, stationnements, cheminements piétons...) pour mieux relier le quartier au sein du territoire communal. Combinés à la nouvelle offre de logements attractive, ils vont aussi donner vie au concept de "parc urbain habité", qui va métamorphoser durablement le cœur de ville colomniérois.

Infos : PRU, Maison du projet, rue Gisèle-Feyfant, 06.21.98.05.43 | j.andraud@grandperigueux.fr

Info

PRU : les dates à noter

- Réunion publique ouverte à tous : jeudi 12 novembre à 18h30, salle Camille-Daboïr à la mairie. Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter de manière détaillée l'avancement du projet de renouvellement urbain.
- Inauguration de la place du Colonel Arnaud-Beltrame mercredi 7 octobre à 18h.
- Calendrier des travaux du Pôle des Solidarités : démarrage mi-octobre avec la construction de la Maison de quartier et des locaux du centre social Saint-Exupéry (livraison prévue en novembre 2021). À noter : la livraison du bâtiment de l'ancienne école réhabilitée pour accueillir le CCAS et le CMS du Département est programmée pour septembre 2022 et les aménagements urbains autour du Pôle des Solidarités démarreront au 2^e trimestre 2021 avec les travaux d'assainissement.



DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

... Pourquoi pas vous ?

Relancé début 2019, le programme du Grand Périgueux destiné à soutenir l'amélioration de l'habitat a déjà profité à 35 propriétaires colomniérois. Ils ont effectué des travaux de rénovation, d'amélioration ou d'adaptation de leur logement pour un total de 395 805 €, dont plus de 270 000 € de subventions, soit en moyenne 68% d'aides financières !

De nombreux travaux éligibles

Amélia 2 prend en compte les travaux d'isolation énergétique (changement de chauffage, isolation, remplacement des fenêtres,...), d'adaptation du logement pour permettre le maintien à domicile (remplacement de la baignoire par une douche extraplate, rampe d'accès, monte escalier...), de réhabilitation de logements dégradés et de mise en conformité des installations d'assainissement individuel. Ce programme concerne aussi la rénovation des façades dégradées dans les centres (sur la commune, toutes les habitations de l'av. du G^{al}-de-Gaulle peuvent notamment être éligibles), des travaux réalisés dans des logements vacants depuis plus de deux ans ou encore l'achat de matériaux dans le cadre d'une auto-réhabilitation avec les Compagnons bâtisseurs.



Karine Dubreuil a fait changer sa chaudière fin 2019 et a vu sa facture de consommation d'énergie diminuer immédiatement !

Des aides conséquentes, un accompagnement gratuit

La colomniéroise Karine Dubreuil (photo) a fait changer sa chaudière : pour une facture à 5000€, elle a bénéficié de 3000€ d'aides. "Je n'aurais jamais pu me permettre ces travaux conséquents sans ces aides, souligne-t-elle. En plus, tout a été simple et rapide : l'accompagnement assuré par Soliha Dordogne Périgord facilite toutes les démarches, autant administratives qu'avec les artisans. Aujourd'hui, ce sont mes parents qui en bénéficient : le dossier d'adaptation de leur salle de bain est validé, ils auront bientôt une douche à l'italienne bien plus pratique pour eux !".

Les aides concernent les habitations de plus de 15 ans et peuvent être attribuées aux propriétaires (bailleurs ou occupants) et aux futurs acquéreurs. Le montant est calculé en fonction des revenus... alors pourquoi pas vous ?

Contact : 05.33.12.00.79 (numéro vert sans engagement), contact@amelia2.fr > informations personnelles et gratuites auprès de spécialistes qui se chargent de trouver des solutions adaptées aux situations.

Cadre de vie

Tour des travaux



Les trottoirs de la rue des Frères Marty seront rénovés après les travaux sur le réseau de gaz de ville.

►► **Voirie et trottoirs** : Les travaux sur le réseau de gaz ont nécessité le démantèlement des trottoirs de la rue des Frères Marty au niveau de l'intersection avec l'avenue du Maréchal Galliéni. Ces derniers seront entièrement rénovés à l'issue des travaux. À partir de la fin de l'année, 80 candélabres "boule" supplémentaires vont être remplacés par des modèles à Leds.

►► **Bâtiments et espaces publics** : Les dernières ouvertures vétustes de l'école maternelle Eugène-Le-Roy vont être remplacées par des menuiseries aluminium durant les vacances scolaires. Des travaux de remise aux normes électriques vont être entrepris au sein de l'église Notre-Dame de Chamiers et au Centre Gérard-Philippe. L'éclairage de cette salle va également être remplacé par un éclairage à Leds, et la cuisine attenante va être remise à neuf avec le remplacement du matériel obsolète (fours, plaques, etc.). L'enduit du pignon de la salle de danse située au Château des Izards va être refait.

►► **Bornes collectives d'apport volontaire des déchets** : Des concertations publiques vont être organisées par quartier afin de déterminer les emplacements d'installation d'une dizaine de nouveaux points de collecte sur le territoire.

►► **Équipements sportifs** : Après l'installation des bornes enterrées, la clôture et le portail du stade des Quatre-routes vont être remplacés, tout comme la clôture située à l'arrière du terrain annexe du stade Pareau.

►► **Entretien / Espaces verts** : Une campagne de curage des fossés et d'élagage va être lancée sur l'ensemble de la ville en octobre et novembre. Les abords de la route de Marival vont être nettoyés. Des arbres vont être plantés sur la place du Colonel Arnaud-Beltrame et en bordure de la piste cyclable de l'avenue Winston-Churchill.

►► **Prolifération des pigeons** : une campagne de piégeage des pigeons va être menée sur l'espace Jacqueline-Auriol durant 3 mois.

Pour plus d'infos : www.coulounieix-chamiers.fr, rubrique "travaux en cours". Cette page dédiée sur le site est actualisée toutes les semaines.

En bref

► **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS** : une matinée d'accueil des nouveaux Colomniénois est programmée samedi 21 novembre, à la mairie. Ce temps d'accueil, avant tout placé sous le signe de la convivialité, a pour but de présenter la ville, ses équipements et ses services. C'est aussi l'occasion pour les nouveaux habitants de rencontrer l'équipe municipale, de se rencontrer entre eux et d'échanger de manière informelle, autour d'un café ! Inscriptions avant le 13 novembre auprès du service Communication, 05.53.35.57.59 | com@coulounieix-chamiers.fr

► **COMMISSION VIE DES QUARTIERS** : l'équipe municipale souhaite définir une nouvelle façon de travailler avec les habitants, et plus particulièrement avec les quartiers. La commission Vie des quartiers, présidée par l'adjointe Caroline Vacher, mène une réflexion pour recenser les besoins des habitants, en lien avec les associations et comités de quartiers déjà constitués. L'objectif est de créer une dynamique d'entraide, de soutien et de solidarité à l'échelle des quartiers. Un temps de concertation pendant lequel chacun pourra s'exprimer va être organisé, avant de construire un projet global en adéquation avec les attentes des Colomniénois.

► **L'ART COLOMNIÉROIS À L'HONNEUR !** La commission Culture souhaite organiser en 2021 une exposition collective de tous les talents colomniénois. Peinture, dessin, sculpture, céramique, tissage, collage, photographie, vitraux, ferronnerie d'art,... : les artistes et artisans d'art locaux, quel que soit leur domaine d'expression, sont invités à se faire connaître auprès du service Culturel, 05.53.54.73.29 | culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

► **INFORMATION SENIORS > CONSULTATION PRÉVENTION SANTÉ** : mardi 17 novembre, de 14h30 à 16h30, le centre Ressources Ehpad 24 propose une réunion d'information à destination des seniors sur le dispositif de "consultation infirmière de dépistage des fragilités", mis en place dans 43 communes de Dordogne, dont Coulounieix-Chamiers. Ces consultations gratuites ont lieu une fois par mois, dans les locaux du CCAS : elles permettent de faire un bilan à l'appui d'une vingtaine de tests et mesures, et de recevoir des conseils personnalisés afin de préserver sa santé. Pour participer à la réunion (salle Camille-Daboir à la mairie) et en savoir plus, l'inscription préalable est nécessaire en appelant au 05.53.45.30.55

► **CONCILIATEUR DE JUSTICE > NOUVELLES PERMANENCES** : depuis le mois de septembre, Françoise Diaz assure des permanences dans les locaux du CCAS tous les 2^e mercredis du mois, de 10h30 à 12h. À compter de janvier 2021, avec la reprise des permanences de Lionel Pascal tous les 4^e jeudis du mois de 14h à 17h, la commune bénéficiera de la présence de deux conciliateurs sur deux demi-journées mensuelles. Pour rappel, ces permanences sont ouvertes à tous les habitants du canton de Coulounieix-Chamiers qui font face à un litige relevant du droit civil (à l'exception des affaires familiales). Sur rendez-vous auprès du CCAS : 05.53.35.57.50 | social@coulounieix-chamiers.fr

Info

Cimetière du Bourg : procédure de reprise des concessions



Cimetière du Bourg

La municipalité a constaté que de nombreuses concessions du cimetière du bourg de Coulounieix n'étaient plus entretenues par les familles. En application des articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et afin d'assurer le bon ordre et la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation. Certaines concessions de ce cimetière se trouvent en effet être très anciennes (certaines datant de 1870), générant ainsi des difficultés pour retrouver les ayants-droits.

Un premier constat d'abandon a été effectué par le maire et les agents municipaux le 1^{er} septembre dernier, la procédure est donc engagée. Des panneaux ont été apposés sur les concessions concernées par cette procédure et la liste est affichée à l'entrée du cimetière du bourg et à l'entrée de la mairie. Elle est également téléchargeable sur le site de la commune.

Les héritiers des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien sont invités à se faire connaître à la mairie.

Informations : service État-civil, 05.53.53.35.57.57 | @etat-civil@coulounieix-chamiers.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR COULOUNIEIX-CHAMIER

La nouvelle municipalité, installée début juillet, s'est saisie des dossiers en cours, a rencontré les agents et travaille à poser les jalons du projet municipal validé par les élections.



Thierry CIPIERRE
 Maire de Coulounieix-Chamiers
 Vice-Président du Grand Périgueux
 Conseiller départemental de Périgueux-2

Je suis très fier d'être à la tête de cette nouvelle équipe municipale composée de femmes et d'hommes compétents, humanistes et engagés au service de la ville. Dès juillet, nous nous sommes mis au travail de façon intense, avec en premier lieu l'installation du Conseil municipal, le débat des orientations budgétaires et le vote du budget : un budget de transition, avec une emprise minime de nos orientations, l'année 2020 étant déjà très avancée.

Le 22 juillet, nous avons convié l'ensemble du personnel pour nous présenter et exprimer

notre volonté de travailler collectivement, en transparence et en confiance. Parallèlement, chaque adjoint et conseiller délégué est allé à la rencontre des services relevant de son domaine de compétences, pour se saisir des dossiers en cours et établir un bilan des activités de chacun. Cette analyse de la situation va nous permettre d'intégrer nos propositions pour les années à venir.

Le premier adjoint Lucas Guillemot, chargé de l'Administration générale, du développement du territoire et de la communication, travaille sur un nouvel organigramme des services de la ville pour augmenter leur efficacité, tout en réduisant les coûts. La communication de la ville va être renforcée pour mieux informer les citoyens. À ses côtés, Arlette Esclaffer, conseillère déléguée à la Politique de la ville et à l'Anru, a rencontré l'ensemble des partenaires du Programme de renouvellement urbain afin d'assurer le suivi de ce projet majeur pour la métamorphose et le développement du territoire. Un développement qui passe aussi par un soutien accru à nos entreprises et nos commerces : c'est le travail qu'a entamé Bernard Manière, conseiller délégué au Développement économique, avec notamment le transfert du marché de Chamiers.

Marie-Claire Sarlande, adjointe aux Affaires scolaires et la jeunesse a organisé la rentrée scolaire en concertation avec les directrices d'écoles. Elle a également préparé le vote sur les rythmes scolaires qui aura lieu en novembre.

Jean-Marc Mathias, en charge des Finances, a œuvré avec les services sur le budget 2020. Depuis début septembre, la préparation

du budget 2021, premier vrai budget de la nouvelle municipalité, est enclenchée.

Caroline Vacher, adjointe en charge de l'Écologie et la vie des quartiers, travaille sur la politique écologique, transversale à toutes les délégations, et va mobiliser les habitants pour dynamiser la vie des quartiers. Les actions concernant l'environnement seront proposées avec le concours actif de Thomas Mazin-Pagnon, conseiller délégué au Développement durable.

Hélène Moison, chargée de la Vie associative et du sport, a d'ores et déjà convié tous les responsables d'association pour définir une trajectoire commune en matière d'animation du territoire et préparer le budget participatif qui sera proposé au printemps 2021. Le volet "culture" est confié à la conseillère déléguée Béatrice Desmet qui a peaufiné la programmation culturelle de cette fin d'année avec le service, avant de s'atteler à celle de 2021.

Rodolphe Ferrazzi, en charge des Affaires sociales, la sécurité et le logement n'a pas eu de temps d'observation. Avec Daniel Dubois, conseiller délégué à la Tranquillité publique, ils ont été plongés directement dans la réalité sociale de la commune, qui souffre plus d'incivilités que d'insécurité réelle.

Philippe Moreau, adjoint aux Travaux et à l'urbanisme, a suivi les interventions dans les écoles en vue de la rentrée scolaire et s'attache à préparer un plan général pour l'entretien de la voirie.

Votre nouvelle équipe est au travail, du premier adjoint à l'ensemble des conseillers municipaux.

ADJOINTS AU MAIRE



Lucas GUILLEMOT
1^{er} Adjoint

Administration générale, communication, développement territorial

L'administration générale est un enjeu majeur pour assurer la bonne organisation de la mairie et la gestion des agents, nous nous sommes engagés à la plus grande vigilance à ces sujets. Cette vigilance sera aussi de rigueur pour le développement du territoire, nous devons aussi faire preuve d'innovation pour accompagner l'évolution de la commune.



Marie-Claire SARLANDE
2^{ème} Adjointe

Affaires scolaires et jeunesse

Notre action se fonde sur l'équité pour accompagner chaque enfant sur un chemin de réussite et faire en sorte que nos écoles soient une source d'épanouissement. Nous allons aussi travailler avec les acteurs locaux pour mieux coordonner nos actions jeunesse. Nos enfants et nos jeunes sont les citoyens de demain : c'est maintenant qu'il faut enrayer les inégalités sociales, culturelles, éducatives.



Jean-Marc MATHIAS
3^{ème} Adjoint

Finances

Comme adjoint aux finances, je m'engage à certifier des comptes réguliers et sincères. Vous pouvez compter sur mon travail et mes capacités d'analyse pour concourir à la baisse des dépenses de fonctionnement. Je saurai dire non si nécessaire. Mon ambition est que Coulounieix-Chamiers devienne une commune fiscalement normale.



Caroline VACHER
4^{ème} Adjointe

Écologie et vie de quartier

Vivre ensemble n'est pas toujours simple, des réunions de quartier permettront d'échanger sur vos préoccupations et de chercher ensemble des solutions. Parce que nous sommes riches de nos différences, la parole de tous sera considérée. Nous vivons des périodes difficiles. Environnement, santé, économie... Personne ne doit rester au bord du chemin. La solidarité et la bienveillance doivent primer.



Hélène MOISON
6^{ème} Adjointe

Vie associative et sport

Pour une vie municipale saine, nous avons besoin d'un monde associatif fort. Les associations de la commune pourront compter sur l'engagement de la municipalité, et le mien en première ligne. C'est aussi le cas pour les acteurs du sport qui ont un rôle essentiel pour l'animation et le rayonnement de la commune.



Rodolphe FERRAZZI
5^{ème} Adjoint

Affaires sociales, sécurité et logement

Ne laisser personne au bord du chemin, tel est notre engagement. Le contexte social et sanitaire est au cœur de nos préoccupations. Le lien social intergénérationnel sera ma priorité, ainsi que notre collaboration au sein du futur Pôle des Solidarités. Nous lutterons contre toutes les incivilités : agents et élus en charge de ces responsabilités sont à votre écoute.



Philippe MOREAU
7^{ème} Adjoint

Travaux et urbanisme

Les services Techniques ont pour missions principales d'entretenir la ville et ses bâtiments. Ce challenge nécessite les compétences des agents et une rigoureuse organisation du travail. Nous nous y sommes engagés : nous prévoyons un plan général de voirie pour les routes qui en ont besoin. En parallèle, nous suivrons avec attention le déroulement des travaux de rénovation urbaine de Chamiers.

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Arlette ESCLAFFER
Déléguée à la Politique de la ville et à l'Anru

Dans l'écoute et la concertation avec les habitants, nous serons particulièrement vigilants au bon déroulement du programme des travaux dans le cadre du renouvellement urbain, projet majeur qui va transformer la commune. Nous soutiendrons les projets associatifs éligibles au financement politique de la ville, dès lors qu'ils seront innovants et contribueront au bien vivre-ensemble dans les quartiers.



Daniel DUBOIS
Délégué à la Tranquillité publique

Afin de retrouver un climat de tranquillité publique, le maire a choisi de s'entourer d'un conseiller délégué qui travaille sur les questions de l'ordre et de la sécurité, en lien avec l'Agent de surveillance de la voie publique. Ensemble, notre mission est de nous rapprocher de vous quotidiennement et d'être toujours à votre écoute, au service de la tranquillité pour tous.



Béatrice DESMET
Déléguée à la Culture

Notre objectif est de mettre en place des projets nouveaux voir atypiques mais aussi de conserver ce qui fonctionne bien en apportant notre petite touche. La culture appartient à tout le monde, elle est accessible pour tous. Alors n'hésitez pas à venir lors de nos futures actions, l'équipe du service Culturel sera très heureuse de vous y accueillir !



Bernard MANIÈRE
Délégué au Développement économique

Nous serons aux côtés des entreprises et des commerces de la commune pour répondre à leurs demandes, faciliter leur développement et impulser ensemble une dynamique économique locale. Cela passera aussi par le développement et l'animation des marchés, pour mieux répondre aux besoins de la clientèle locale et la fidéliser.



Thomas MAZIN-PAGNON
Délégué au Développement durable

L'environnement est au cœur de chacune de nos actions. Petits ou grands, tous les gestes comptent. C'est ensemble que nous avons un impact sur le changement climatique. Des plus jeunes aux plus âgés, nous avons tous notre rôle à jouer. Par le biais des réunions de quartiers, nous élaborerons ensemble les actions à mettre en place. Car c'est maintenant qu'il faut agir.



Vincent BELLOTEAU



Mireille BORDES



Patrick CAPOT



Karine SENGENÈS

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jean-Louis POMIER



Nathalie BOUCHET



Cidalia FERREIRA



Stéphane LOZAC'H



Sandrine FATTORI



Stéphanie DUMONCEAU



Christelle LOTTERIE



Christine DROMBY



Pascal BOUILHAC



Patrick BOISSEL



Philippe GORY



Kaoutar MECHALLAL

CONTACT

Tous les élus bénéficient d'une adresse email composée des initiale(s) de leur(s) prénom(s) et de leur nom complet séparés par un point :

✉ p.nom@coulounieix-chamiers.fr

Il est également possible de leur laisser un message à l'accueil de la mairie ou par téléphone au :

☎ **05.53.35.57.57**

◆ LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions de travail ont été installées lors du Conseil municipal du 10 juillet. Pour rappel, ces commissions ont pour objectif de travailler sur des actions et projets en lien avec la politique municipale et d'étudier les dossiers présentés en séance de Conseil municipal. Ce sont des instances consultatives.

L'équipe municipale a fait le choix de créer un nombre assez important de commissions (12 au total), chacune étant composée de 6 membres. Le choix de cette organisation souligne une volonté de travailler sur des sujets plus précis, avec des réunions plus fréquentes et en comité plus restreint pour

une meilleure efficacité. À noter également que toutes les sensibilités politiques y sont représentées, pour favoriser l'expression de toutes les voix et la construction de projets au-delà des clivages.

Finances et administration générale

Gestion de budget, ressources humaines, ...

- Jean-Marc MATHIAS
- Lucas GUILLEMOT
- Nathalie BOUCHET
- Jean-Louis POMIER
- Bernard MANIÈRE
- Vincent BELLOTEAU

Urbanisme et travaux

Entretien voirie, espaces verts, bâtiments, droit et occupation des sols, ...

- Philippe MOREAU
- Pascal BOUILHAC
- Jean-Marc MATHIAS
- Arlette ESCLAFFER
- Thomas MAZIN-PAGNON
- Vincent BELLOTEAU

Vie des quartiers

Concertation, proximité, entraide, animation, soutien aux projets, ...

- Caroline VACHER
- Hélène MOISON
- Daniel DUBOIS
- Cidalia FEIRRERA
- Nathalie BOUCHET
- Vincent BELLOTEAU

Communication

Information des habitants sur l'action municipale (internet, bulletin municipal, réseaux, ...)

- Lucas GUILLEMOT
- Marie-Claire SARLANDE
- Stéphanie DUMONCEAU
- Thomas MAZIN-PAGNON
- Christine DROMBY
- Patrick CAPOT

Développement du territoire

Soutien aux commerces et entreprises en faveur de la dynamique économique et de l'emploi, ...

- Lucas GUILLEMOT
- Christine DROMBY
- Bernard MANIÈRE
- Sandrine FATTORI
- Patrick BOISSEL
- Vincent BELLOTEAU

Vie associative et sport

Événements sportifs, soutien au milieu associatif, animations, ...

- Hélène MOISON
- Stéphane LOZAC'H
- Béatrice DESMET
- Daniel DUBOIS
- Jean-Louis POMIER
- Philippe GORY

Affaires scolaires et jeunesse

Lien avec les écoles, activités périscolaires, restauration municipale, animations jeunesse, ...

- Marie-Claire SARLANDE
- Stéphane LOZAC'H
- Stéphanie DUMONCEAU
- Christelle LOTTERIE
- Patrick BOISSEL
- Philippe GORY

Politique de la ville et Anru

Stratégie de renouvellement urbain, soutien aux projets associatifs des quartiers, ...

- Lucas GUILLEMOT
- Arlette ESCLAFFER
- Rodolphe FERRAZZI
- Philippe MOREAU
- Mireille BORDES
- Kaoutar MECHALLAL

Culture

Concerts, spectacles, expositions, bibliothèque et animations littéraires, ...

- Hélène MOISON
- Béatrice DESMET
- Philippe MOREAU
- Patrick BOISSEL
- Sandrine FATTORI
- Karine SENGENÈS

Affaires sociales

Solidarités, accompagnement, actions contre l'isolement, aides sociales, ...

- Rodolphe FERRAZZI
- Arlette ESCLAFFER
- Christelle LOTTERIE
- Cidalia FERREIRA
- Stéphane LOZAC'H
- Kaoutar MECHALLAL

Écologie

Impacts écologiques, énergies renouvelables, changement climatique, ...

- Caroline VACHER
- Thomas MAZIN-PAGNON
- Bernard MANIÈRE
- Sandrine FATTORI
- Pascal BOUILHAC
- Karine SENGENÈS

Sécurité

ASVP, médiation, lien social, lutte contre les incivilités, ...

- Rodolphe FERRAZZI
- Daniel DUBOIS
- Caroline VACHER
- Jean-Marc MATHIAS
- Christine DROMBY
- Patrick CAPOT



Mardi 1^{er} septembre, le maire Thierry Cipierre et Marie-Claire Sarlande, adjointe chargée des Affaires scolaires et de la jeunesse, sont allés saluer tous les élèves et leurs enseignants à l'occasion du traditionnel tour des écoles.

Éducation

L'année scolaire a démarré sereinement

Les 500 élèves colomniérois ont repris le chemin des écoles Eugène-Le-Roy et Louis-Pergaud. Cette rentrée, attendue par tous après un printemps inédit, s'est déroulée en toute sérénité et les projets pour l'année scolaire sont déjà à l'œuvre !

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles, comme pour les services municipaux qui ont œuvré pour que les jeunes Colomniérois reprennent le chemin de l'école dans de bonnes conditions, après une année passée si particulière. Mais pour rappel, pendant deux semaines avant les congés d'été, 90% des élèves avaient été accueillis dans les écoles de la commune dans des conditions satisfaisantes au regard de la situation sanitaire. C'est donc forts de cette expérience que les services municipaux et les équipes enseignantes étaient prêts à appliquer les protocoles en vigueur. *"La rentrée était bien préparée et malgré une organisation plus complexe, elle s'est déroulée en toute sérénité, souligne Marie-Claire Sarlande, adjointe au maire chargée des Affaires scolaires et de la jeunesse. Il était important que tous les élèves reviennent à l'école, en confiance".*

D'un point de vue pratique, cette année scolaire se déroule sur le rythme de 4 jours et demi par semaine (une consultation va être organisée sur le sujet, voir ci-contre), avec le maintien de l'ensemble des services dédiés à l'enfance : accueils périscolaires dans les deux écoles (matin, pause méridienne et soir), restauration de qualité avec des repas préparés selon la méthode traditionnelle à la cuisine centrale labellisée Écocert niveau 1, et la gratuité des Temps d'activités périscolaires (Tap) organisés deux après-midi par semaine pour les élémentaires et en prolongement de la pause méridienne pour les maternelles.

Bien vivre ensemble et citoyenneté au cœur des projets

Toutes les conditions sont réunies pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage... Elles le sont aussi pour la mise en place de projets qui favoriseront l'épanouissement de chacun des élèves, grâce à la volonté partagée des équipes d'enseignement et d'animation municipale de proposer des actions culturelles, artistiques, citoyennes !... Ainsi, les projets conventionnés se poursuivent : l'orchestre à l'école d'Eugène-Le-Roy (qui concerne les CM2 pour cette 3^e année), des actions communes avec les enfants du CMS Bayot-Sarrazi dans le cadre de la classe inclusive à Louis-Pergaud ou encore les activités périscolaires liées au projet global "bien manger et vivre mieux", qui vise à faire évoluer les habitudes vers une alimentation plus saine et à ancrer durablement des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette année, une opération de récupération de cartouches d'encre, de bouchons de bouteilles et de stylos et crayons usagés va être lancée, au profit des écoles et d'associations solidaires. À noter également qu'une réflexion est en cours pour associer les élèves de l'école Eugène-Le-Roy et du collège Jean-Moulin à la transformation du quartier dans le cadre du renouvellement urbain. D'autres projets seront développés dans les classes, et sur les temps périscolaires... des initiatives à suivre !

Rythmes scolaires : les familles consultées du 13 au 20 novembre

Comme elle l'avait annoncé, la municipalité va lancer une consultation des parents pour qu'ils se prononcent sur un éventuel passage à 4 jours de classe par semaine pour la rentrée 2021-2022. Le matériel de vote sera remis aux familles qui auront jusqu'au 20 novembre pour répondre. Le choix de cette date se veut symbolique puisque c'est celle de l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (adoptée par l'ONU en 1989) plaçant le bien-être des enfants au cœur des préoccupations. Par ailleurs, elle laissera tout le temps nécessaire pour préparer la rentrée suivante en concertation avec les partenaires éducatifs.

Brèves de rentrée

◆ **Effectifs 2020-2021** : les 2 groupes scolaires accueillent 513 élèves sur 26 classes, avec 302 élèves à Eugène-Le-Roy (112 maternelles et 190 élémentaires) et 211 élèves à Louis-Pergaud (69 maternelles et 142 élémentaires).
 ◆ **Travaux** : outre des réajustements de peinture et des petits travaux d'entretien dans les écoles, le remplacement des menuiseries de la maternelle E.-Le-Roy a démarré cet été. Les travaux se poursuivront aux vacances de Toussaint. ◆ **Parc informatique** : une dizaine de tableaux blancs interactifs a été posée pour la rentrée. Toutes les classes de la commune sont désormais équipées. ◆ **57 dictionnaires** ont été offerts par la municipalité à tous les élèves de CM2 de la commune (photo ci-dessous). Un outil destiné à les accompagner dans la préparation de leur entrée au collège.



Services municipaux : les contacts utiles

- service Éducation, 05.53.53.57.27, periscolaire@coulounieix-chamiers.fr
- service Restauration, tél. 05.53.35.57.26 ou 05.53.35.57.52, restauration@coulounieix-chamiers.fr

Info

Sèverine Casales, nouvelle directrice de l'école Eugène-Le-Roy



Si elle a commencé à enseigner dans le Limousin, c'est en Dordogne - dont elle est originaire - que Sèverine Casales a déroulé sa carrière. Après une année à Saint-Pierre de Chignac pendant laquelle elle a passé l'aptitude à la direction, elle a occupé le poste de directrice de la maternelle Joliot-Curie à Boulazac pendant 14 ans. Elle a ensuite enseigné en élémentaire à Chancelade pendant 5 ans, avant de demander son affectation à la direction de l'école Eugène-Le-Roy. *"C'est une grande satisfaction pour moi d'avoir obtenu ce poste. Même si je regrette de laisser ce métier d'enseignant que j'ai choisi et que j'aime, je suis très enthousiaste à la perspective d'animer, piloter et organiser la vie de l'école avec l'équipe éducative, explique-t-elle. J'ai des projets plein la tête mais je souhaite que l'on avance avec méthode et bienveillance".* Habitante de la commune depuis 20 ans, elle connaît bien l'environnement de l'école Eugène-Le-Roy et souhaite faire évoluer le regard sur l'école, avec la contribution des enfants. *"S'ils changent leur point de vue sur l'école, ils s'impliqueront davantage et pourront encore mieux progresser ! Je crois en la valeur de l'école et ce qu'elle peut apporter à l'identité de chacun",* ajoute-t-elle.



Un budget de transition tenant compte de dépenses imprévues liées à l'épidémie de Coronavirus.



Entretien avec
Jean-Marc Mathias

Adjoint au maire
chargé des Finances.

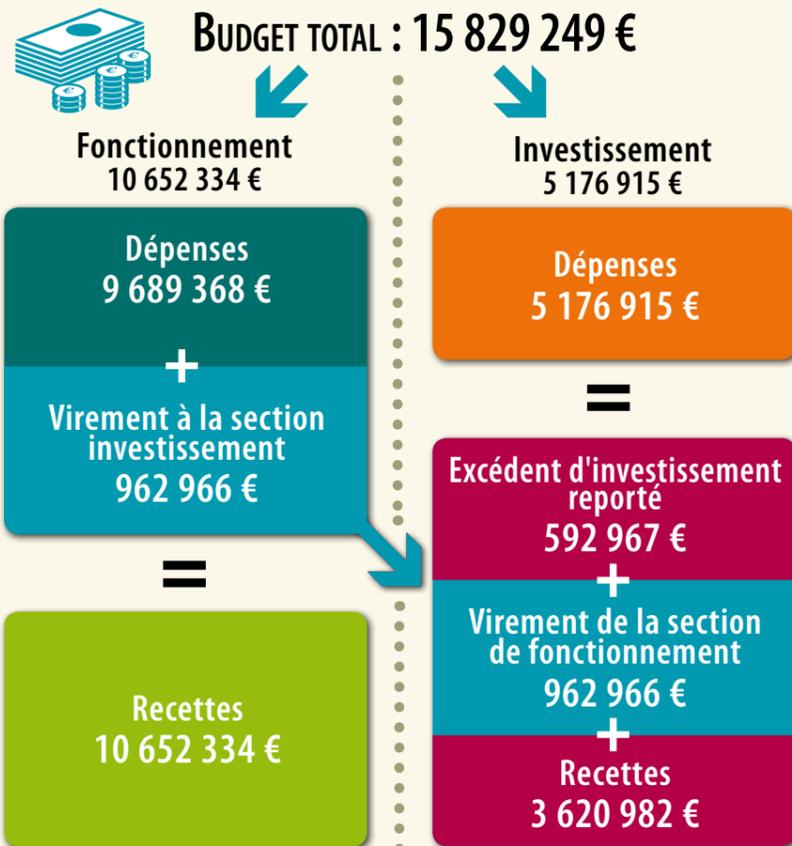
Le budget 2020, voté le 27 juillet, s'élève à 15,8 millions.

C'est un budget de transition qui prend en compte les engagements et les dépenses déjà effectuées par le Conseil municipal sortant. Il acte une première baisse du taux des taxes foncières (bâties et non bâties) de 1,5 point. Ainsi, la taxe foncière bâtie passe de 48,98 % à un taux de 47,48 %. Il prévoit un emprunt d'un montant maximum de 500 000 € pour financer les premiers investissements 2020 de l'Anru.

Une stratégie financière rigoureuse

Ce budget est la première pierre de la mise en place d'une stratégie de baisse des dépenses de fonctionnement pour maintenir notre capacité d'autofinancement pour investir, consolider notre capacité d'emprunt afin de financer l'Anru et baisser progressivement la fiscalité.

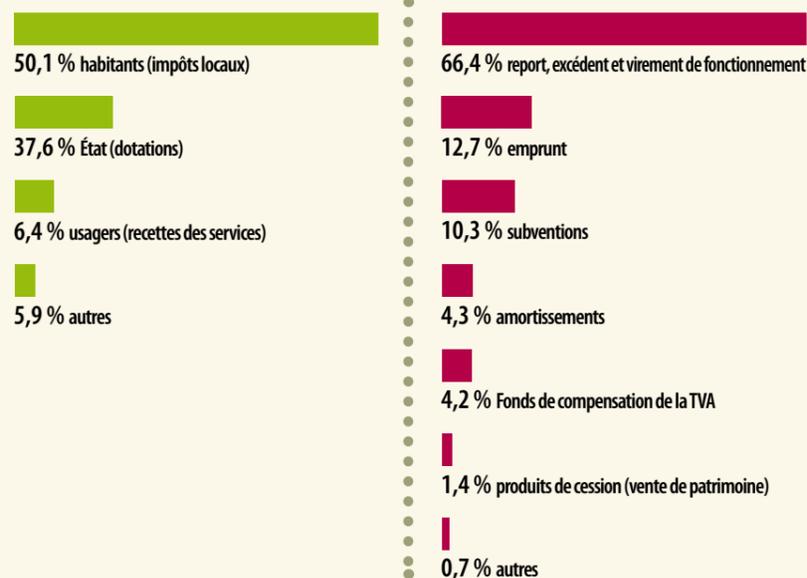
UN BUDGET DE TRANSITION



La section fonctionnement du budget regroupe toutes les dépenses relatives au fonctionnement quotidien de la ville, en termes de services, d'entretien, d'animation, etc.

La section investissement concerne les dépenses liées à l'évolution et à la modernisation de la ville : travaux d'aménagement, de rénovation ou encore d'entretien.

D'OÙ PROVIENT L'ARGENT ?



LES POINTS À RETENIR

- Fiscalité : baisse de 1,5 point** sur les taux communaux
- Un **budget prudent**
- Pas d'augmentation** des tarifs municipaux
- Un **renforcement** de l'épargne
- Des **dépenses imprévues** liées à l'épidémie de COVID-19

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

* Les montants indiqués incluent les charges de personnel



MOYENS GÉNÉRAUX
3 412 512 €*
Fonctionnement général de la collectivité : direction générale des services, état-civil, informatique, communication, dépenses liées au Covid-19 (124 000 €), dépenses à caractère général.



RESSOURCES
365 165 €*
Finances et Ressources humaines



TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
3 367 190 €*
Entretien du patrimoine : petits travaux d'entretien (voirie et trottoirs, bâtiments, espaces verts), fournitures de voirie, maintenance de la chaudière bois, fluides...



ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE
2 110 711 €*
Bien-être des enfants et soutien aux familles : accueils périscolaires, restauration scolaire, Tap, sport dans les écoles, Atsem en maternelle, mise à disposition de bus pour les activités scolaires,...



ANIMATIONS CULTURELLES
428 585 €*
Diversité et accessibilité : expositions, concerts, Rendez-vous Conte !, kiosques littéraires, Carnaval, marché de Noël associatif...



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
318 645 €*
Soutien à la vie associative locale : subventions, prêt de matériel, partenariat (Cyclo-cross par exemple), participation aux licences sportives des enfants...



SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE
649 516 €*
Accompagnement des personnes les plus modestes et cohésion sociale du territoire : activités du CCAS (aides légales et facultatives, accompagnement des seniors, Relais alimentaire, VestiShop, etc), politique de la ville (soutien des partenaires locaux sur des projets d'animation et d'accompagnement,...

LES INVESTISSEMENTS

Compte tenu du calendrier exceptionnel de cette année 2020 (crise sanitaire et élections municipales reportées fin juin), le budget 2020 a été voté tardivement. Ainsi, la municipalité a fait le choix de se donner trois priorités en matière d'investissement pour le dernier semestre :

→ assurer les dépenses liées à la construction du Pôle des Solidarités dans le cadre du PRU. Pour rappel, le projet global est évalué à 3.776.000 € HT, financé à hauteur de 26% par l'Europe, 24% par l'Anru, 18% par le Département, 18% par la mairie, 7% par le Grand Périgueux et 7% par la Caisse

d'allocation familiales. Les travaux vont démarrer mi-octobre.



→ entretenir la voirie : des travaux de réfection vont être réalisés d'ici la fin de l'année (selon programme établi en commission). Une programmation pluriannuelle sera ensuite établie pour l'entretien de l'ensemble du réseau routier.

→ assurer un accueil de qualité dans les écoles : en cette rentrée, toutes les classes des deux écoles de la commune sont équipées d'un tableau blanc interactif et d'ici la fin de l'année (début 2021 au plus tard), l'ensemble de menuiseries aura été remplacé à l'école maternelle E.Le-Roy.

La p'tite paupiette / Chez Cyril

Du local et du fait-maison



Cyril Rochais travaille seul et prépare lui-même ses charcuteries.

C'est un retour aux sources pour Cyril Rochais qui a repris la boucherie-charcuterie de Guy Monfummat au 81 avenue du Général-de-Gaulle depuis le 20 août. En 1987, il a en effet été le dernier apprenti de Bernard Lavaud, prédécesseur de Guy Monfummat ! Après avoir travaillé pendant 23 ans sur Périgueux, c'est donc une très grande satisfaction pour lui de s'installer pour la première fois à son compte, et dans cette boutique en particulier. Sans compter que l'emplacement idéal en fait un véritable commerce de proximité, un atout important pour Cyril Rochais.

Dans son étal, les clients trouveront des produits issus majoritairement de l'approvisionnement local, avec notamment de la viande de Bergerac et de Nontron. Côté charcuterie, hormis ce qui est sec, tout est fait-maison : rillettes, pâté, boudin,... À l'avenir, Cyril Rochais souhaite proposer de nouvelles spécialités autour de la paupiette. Un clin d'oeil au nom de la boucherie qu'il a conservé, en y ajoutant un chaleureux "Chez Cyril" !

Contact : 05.53.53.59.39

Horaires : Du mardi au samedi : 8h-12h30 / 15h15-19h

Dimanche : 8h30-12h

En bref

► **BULLE DE DOUCEUR** : mi-octobre, le déménagement de l'institut de beauté sera effectif ! Emmanuelle Alibert s'installe sur l'av. du G^{al}-de-Gaulle, dans les anciens locaux de la BNP. En plus des prestations habituelles, elle proposera la réservation privative de son nouvel espace spa (hammam, sauna et balnéothérapie). **Contact** : 05.53.13.80.23, www.institut-bulle-de-douceur.com

► **AIDES AUX ENTREPRISES** : le site "les-aides.fr" des CCI de France recense toutes les informations liées aux aides aux entreprises impactées par la crise sanitaire.

► **OCMR** : le Pays de l'Isle en Périgord poursuit l'Opération collective en milieu rural (OCMR). Pour rappel, il s'agit d'un dispositif d'aides financières pour aider les artisans et commerçants à moderniser leur outil de travail. De nombreux travaux sont éligibles (modernisation, sécurisation, accessibilité,...) et les aides peuvent atteindre un montant de 12 000€ (un minimum de 4 000€ d'investissement étant nécessaire). Le Pays de l'Isle vérifie l'éligibilité des candidats et assure un accompagnement personnalisé. **Contact** : 05.53.35.13.53.

Infos

► **LE MARCHÉ ALLENDE ÉTOFFÉ ET TRANSFÉRÉ DEVANT L'ÉGLISE DE CHAMIERES** : en attendant l'installation définitive sur le parvis de la future Maison de quartier du Pôle des Solidarités, la municipalité souhaite d'ores et déjà donner un "coup de pouce" au marché de Chamiers en lui offrant plus de visibilité. Un changement qui séduit de nouveaux commerçants... Ainsi, à compter du 6 octobre, le marché de Chamiers aura lieu tous les mardis de 8h à 13h, devant l'église Notre-Dame de Chamiers. Les Colomniérois y trouveront les plats cuisinés, fromages et vins de Jean-Marc Lachaud, la pâtisserie de Christophe Renaud et toujours les fruits et légumes de saison de Stessie Fasani. À noter que cette dernière bénéficiera d'une autorisation pour continuer à installer son étal le vendredi matin sur la place Allende.

L'instinct féminin

Le bien-être accessible à tous



Pour les soins du visage et du corps, Mélissa Rodrigues utilise des produits bio, éco-responsables et fabriqués en France.

En redonnant vie à l'institut de beauté situé 86 avenue du Général-de-Gaulle, Mélissa Rodrigues a aussi réalisé son rêve. Depuis ses années collège, la jeune femme sait en effet qu'elle veut ouvrir son propre institut de beauté. Ainsi, après un CAP, un Bac Pro et un BTS esthétique, elle affiche déjà une dizaine d'années d'expérience, couronnée par l'ouverture de "L'instinct féminin" depuis le 5 septembre.

Elle propose les prestations traditionnelles d'un institut : épilation, ongles, maquillage, modelages, soins du visage et du corps. Elle envisage pour plus tard de développer son activité (notamment l'épilation définitive et des soins réalisés avec de nouvelles technologies performantes) mais elle souhaite d'abord prendre le temps de s'installer tranquillement dans le paysage colomniérois. Pour cela, elle a choisi de pratiquer des tarifs abordables, considérant que l'esthétique ne doit pas être un luxe mais un plaisir accessible à tous.

Contact : 09.88.05.20.19 | Instagram : [institutlinstinctfeminin](https://www.instagram.com/institutlinstinctfeminin)

Facebook : [l'instinct féminin](https://www.facebook.com/linstinctfeminin) | **Horaires** : Lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 13h-18h ; Jeudi : 9h-12h / 13h-19h ; samedi : 9h-14h

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEUX-CHAMIERES)

Quoi de neuf ?

Je me présente, je suis Aurélie Soulier, artisan-coiffeur sur la commune (Aurélie Coiff'). J'ai été élue présidente de l'AICC en février dernier, lors d'une réunion organisée avec les commerçants, artisans et professionnels libéraux suite à la démission de la précédente présidente, partie vers d'autres horizons professionnels en dehors de la commune. Je suis assistée d'Emmanuelle Alibert, secrétaire (Institut Bulle de douceur) ainsi que d'Astride Rongère, trésorière (bar tabac Au pont de La cité).

Le but de l'AICC est de créer une dynamique solidaire entre tous, et développer le partage d'informations et d'idées pour participer activement à la vie économique locale. N'hésitez pas à nous contacter !

Nous comptons aussi organiser des manifestations mais la fin d'année 2019 difficile (travaux de l'avenue du G^{al}-de-Gaulle) suivie du Covid-19 en 2020 nous a un peu freiné dans nos initiatives. N'oublions pas que nos emplettes font nos emplois... À bientôt donc dans nos commerces !

Contact : 05.53.46.76.52 | aicc24660@gmail.com

Bibliothèque François-Rabelais

La bibliothèque fête ses 10 ans

Il y a 10 ans, la bibliothèque municipale a élu domicile au Château des Izards. L'occasion de fêter la lecture et la culture en famille.



Le Théâtre du Vertige clôturera cette journée avec un spectacle poétique et écologique.

La première bibliothèque colomniéroise a vu le jour en 1979, grâce à la mobilisation d'instituteurs et du milieu associatif. Après plusieurs déménagements, c'est en 1993 qu'elle sera rattachée aux services municipaux. En 2010, elle prendra place au Château des Izards où l'équipe du service Culturel conseille aujourd'hui plus de 620 adhérents sur les 30 000 ouvrages que comporte la bibliothèque et son annexe du Bourg.

Béatrice Desmet, conseillère municipale déléguée à la Culture, souligne l'importance de cette bibliothèque à dimension familiale qui permet aux habitants de tous âges d'accéder facilement à la culture. "Ce sont ces valeurs qui seront mises à l'honneur pour ce dixième anniversaire le samedi 7 novembre, à travers des animations culturelles pour toute la famille", souligne-t-elle.

Dès 10h, des ateliers pour petits et grands seront mis en place sous le préau : arts plastiques, jeux de société et fabrication de baguettes magiques, ainsi qu'une démonstration d'illustration avec l'artiste Camille Alquier. La Compagnie *Sur le bout des mots* présentera à 10h30 un conte pour les plus petits intitulé "Voyages merveilleux au pays des livres". Ce récit sera suivi à 11h d'une dictée orchestrée par "Il était une fois". L'après-midi, auteurs et libraires accueilleront le public de 14h à 18h, et une exposition de la Bibliothèque départementale Dordogne Périgord intitulée "Au bout du conte" sera visible dans la salle d'exposition du château. À 16h, la salle de danse accueillera deux comédiens-musiciens pour le concert-spectacle "Paris-Londres et le merveilleux". L'après-midi sera clôturée par la remise des prix de la dictée, autour d'un verre de l'amitié.

En soirée, les festivités reprendront à 20h30 avec le "Théâtre du Vertige" qui animera l'esplanade du château avec un spectacle intitulé "Snow". Ce tableau magique et poétique sur le thème des saisons, des elfes et de la terre célébrera la nature, en alliant déambulation, costumes, musique, et jeux de lumières.

Informations : 05.53.54.03.02 | bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr

Centre Social Saint-Exupéry

Les promeneurs du net veillent ...

Ce dispositif propose un accompagnement et une écoute sur les réseaux sociaux qui sont un canal de communication privilégié pour les jeunes.



Sylvie Yon, médiatrice et animatrice référente au sein du Pôle Accueil Orientation Information Jeunesse assure également une veille sur les réseaux sociaux.

Créé en Suède il y a une dizaine d'années, le dispositif *Promeneurs du Net*, s'appuie sur un constat : si les éducateurs, animateurs ou autres professionnels de la jeunesse sont localement présents auprès des jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans les foyers de jeunes travailleurs, dans la rue, etc.), ils se doivent de l'être aussi sur internet et particulièrement sur les réseaux sociaux qui offrent un canal de communication privilégié avec la nouvelle génération. Qu'ils soient animateurs, éducateurs spécialisés ou encore médiateurs, ces professionnels des secteurs de l'animation et du social investissent aujourd'hui la toile et y assurent une veille éducative.

Les *Promeneurs du Net* engagent la conversation, échangent, écoutent, informent et accompagnent ainsi les adolescents et les jeunes adultes, mais également leurs parents. Qu'ils cherchent des solutions à un problème, à confier leurs inquiétudes ou tout simplement à discuter avec une personne de confiance, chacun bénéficiera auprès d'un *Promeneur du Net* d'une attention bienveillante.

Sylvie Yon, médiatrice et animatrice au sein du Pôle Jeunesse du Centre social Saint-Exupéry, assure cette veille. Son action contribue à rompre l'isolement, à éduquer sur les bonnes pratiques sur internet, à renforcer le lien social avec les institutions, mais également à orienter ou accompagner des projets scolaires ou professionnels.

Ce dispositif créé en partenariat avec la Caf de la Dordogne compte à ce jour près de 20 référents sur le département. Deux animateurs supplémentaires devraient prochainement renforcer l'équipe des *Promeneurs du net* du Pôle Jeunesse du Centre social Saint-Exupéry, désormais installé au 8 rue Gisèle-Feyfant avec l'Accueil jeunes et le PIJ.

Profil facebook : www.facebook.com/sylvie.saintexuperypdn.79
Contact : Sylvie Yon, 07.66.32.24.73 | csc24.yon@gmail.com

Infos

Au programme des prochaines vacances de Toussaint

- du 19 au 23/10 : Les vacances comme sur des roulettes (à partir de 6 ans) : skateboard, sports collectifs, escape game, trampoline... ateliers gratuits pour les jeunes des quartiers prioritaires du Grand Périgueux (5€/matinée pour le public hors quartiers prioritaires). Rendez-vous chaque matin de la première semaine au Hangar (petit déjeuner offert). **Contact :** All Boards Family, 06.13.84.71.46 | allboards@gmail.com | allboards.fr
- du 19 au 30/10 : stages sportifs « Urban Rugby » (8-12 ans) : sports collectifs, de pleine nature, de raquettes, de combat ou encore activités nautiques... le programme s'annonce copieux ! Les stages sportifs se dérouleront tous les jours, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h. **Contact :** service Sport, 05.53.35.10.70 | sport@coulounieix-chamiers.fr | [programme détaillé sur coulounieix-chamiers.fr](http://programme.detaillé.sur.coulounieix-chamiers.fr)

Pendant toute la période, les enfants de 3 à 14 ans sont aussi accueillis à la journée ou la demi-journée à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas (**contact :** 05.53.53.45.01 ou 07.89.23.06.72 | alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr) et les ados sont bienvenus dès l'âge de 11 ans à l'Accueil jeunes du Centre social Saint-Exupéry, ouvert tous les jours en période de vacances. L'occasion de découvrir les nouveaux locaux situés 8 rue Gisèle-Feyfant (**contact :** 07.66.32.24.73 ou 06.95.90.83.69).

Sohalia Tribale

Hip-hop et breakdance aux Izards

L'association périgourdine, connue pour ses activités autour de la danse tribale, investit la commune avec des cours hebdomadaires de hip-hop et de breakdance.



Amar Chardou dispense des cours de hip-hop pour tous les âges.

© Hugo Marin / FragmentProd

Depuis 7 ans, l'association Sohalia Tribale fait découvrir une danse tribale moderne d'influence orientale sur l'agglomération, et plus largement en Dordogne. Caroline Pujot-Sausset, présidente, et Emeline Herzog, professeure, accueillent chaque semaine une grande tribu d'élèves ! L'association participe aussi à de nombreux événements locaux avec la tribu "Duendes" (composée d'environ 10 élèves d'un niveau avancé) et la compagnie professionnelle "Nagashamka" qui compte six danseuses. Cette danse, nommée American Tribal Style®, s'appuie sur des valeurs de partage, d'écoute, de bienveillance et de mixité.

Ces mêmes valeurs sont partagées au sein d'une chorale encadrée par Chloé Floissac, et des cours de hip-hop et de breakdance dispensés par Amar Chardou. Depuis la rentrée, ce cours de hip-hop investit la salle de danse du château des Izards tous les vendredis soir.

Le mouvement culturel hip-hop est né aux États-Unis. Le terme hip était utilisé dans le langage des jeunes américains pour désigner "ceux qui sont dans le coup", et donc qui participent à la culture de la rue et à ses codes. Hop signifie "bondir" en anglais. Hip et hop renvoient alors un désir d'explosion, de vie et d'énergie ! Le hip-hop se développe dans le contexte social et urbain de l'Amérique des années 1970 avant de franchir les frontières pour devenir la discipline universelle que l'on connaît aujourd'hui.

C'est cet univers qu'Amar Chardou, danseur autodidacte et reconnu âgé de 25 ans, partagera chaque semaine durant 3 cours, pour les enfants débutants dès l'âge de 9 ans, mais également pour les adolescents et les adultes.

Contact : Amar Chardou, 06.46.45.26.49 | sohalia.tribale@gmail.com
<https://sohaliatribale.wixsite.com/nagashamka>

Le sport, c'est mieux en club !

Afin d'encourager et soutenir la pratique sportive des plus jeunes, la municipalité reconduit cette opération.



Ce dispositif permet chaque année aux enfants colomniérois, scolarisés du CP à la 3^{ème}, de bénéficier d'une prise en charge de la part fédérale de leur licence sportive dans l'un des clubs colomniérois (ou d'un club extérieur si la discipline n'est pas présente sur la commune). Pour la saison 2019-2020, ce sont 82 enfants de la commune, licenciés dans 16 disciplines sportives, qui ont ainsi reçu le soutien de la municipalité. Les formulaires utiles sont en ligne sur le site de la ville : www.coulounieix-chamiers.fr.

Informations :

service Vie associative | 05.53.35.57.09
vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

Info Rentrée dynamique à l'ASPTT Grand Périgueux



Activités physiques dans le cadre du dispositif J'MACTIV Santé / Senior.

© ASPTT Grand Périgueux

Avec la rentrée, l'ASPTT Grand Périgueux a comme de nombreuses associations repris nombre de ses activités : basket-ball, volley-ball, musculation, karaté, lutte, athlétisme ou encore tennis de table.

► De nouveaux acteurs au sein de l'association

Anne Modest a été nommée en mars dernier secrétaire générale au sein de l'antenne locale ASPTT du Grand Périgueux. En parallèle, Julia Paduch a pris ses fonctions en tant que chargée de développement. Les deux nouvelles "recrues" vont contribuer à dynamiser la vie

du club, en s'appuyant notamment sur les activités mises en place récemment :

► Yoga du rire

Pendant le confinement, l'association avait lancé des sessions de "yoga du rire" par internet. Cette activité a perduré avec des initiations et devrait prochainement bénéficier de séances hebdomadaires dispensées par une intervenante diplômée.

► Loisirs créatifs pour les enfants

Chaque mercredi, de 14h à 15h, les enfants à partir de 6 ans peuvent s'initier aux loisirs créatifs avec des techniques modernes et inédites.

► J'MACTIV Santé / Senior

Sous ce label, sont regroupées des activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé physique, psychologique et sociale des seniors. Ce programme, encadré par un éducateur diplômé et qualifié, se base sur un suivi personnalisé et une approche omnisports qui regroupe trois familles d'activités : cardiovasculaire, musculaire et une activité ludique au choix.

Contact : ASPTT Grand Périgueux, 05.53.05.17.50 | perigueux.asptt.com



Les ateliers informatiques parents/enfants ont lieu tous les mercredis après-midi et sont appelés à se développer pour permettre la formation de toutes les familles concernées par l'attribution d'ordinateurs.



© JM Bertoyas / Compagnie OursDie

Une chance pour s'épanouir et réussir à l'école

C'est donc dans ce contexte que le Clas a repris le 21 septembre, avec un enjeu pour l'équipe : "raccrocher les wagons" après l'année scolaire passée difficile et continuer, aux côtés de l'école, à offrir un appui et des ressources aux enfants et leurs parents pour la réussite de leur scolarité.

Quatre soirs par semaine, de 16h30 à 18h30, les enfants des deux écoles de la commune (en priorité ceux qui sont conseillés par leurs enseignants) sont accueillis par une équipe d'accompagnateurs bénévoles et salariés du Centre social. Trois lieux sont proposés pour permettre une plus grande proximité avec les familles : au Centre social, au bâtiment A de la résidence Pagot et à l'école Louis-Pergaud. Après un moment de détente et d'échanges autour du goûter, chaque enfant bénéficie d'un accompagnement adapté. "Il ne s'agit pas de faire les devoirs de manière académique, mais plutôt de les guider vers l'autonomie, en apprenant à s'organiser", précise Nils Fouchier, directeur du Centre social. Place ensuite aux activités ! Jeux de société, éveil artistique, dessin, poterie, jardinage, projets citoyens ou encore découverte d'un métier ou d'une passion qu'un parent peut venir expliquer, ... : ces temps d'activités ludiques sont autant de sources d'éveil de la curiosité qu'une façon de renforcer ou mettre en pratique les apprentissages scolaires, qu'il s'agisse par exemple de tracer au millimètre près les plans d'une maquette de fusée ou de bien doser les 10 cl de lait pour que la recette soit réussie !

Bienvenue aux bénévoles !

L'équipe du Clas est composée de 3 salariés du Centre social et d'une dizaine de bénévoles. Mais pour assurer pleinement cette mission d'accompagnement des enfants, de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus. "Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes en mesure de proposer un accompagnement adapté à chaque enfant. Il n'y a pas besoin d'avoir été enseignant de métier ou de disposer de connaissances pointues : l'équipe est surtout là pour conseiller, encourager, apporter un soutien bienveillant aux enfants qui eux aussi, nous apportent beaucoup. Le Clas, c'est une chance pour s'épanouir ensemble et réussir à l'école !", souligne Véronique Heddebaux, la coordinatrice.

* Le Clas est un dispositif national relayé par le Centre social Saint-Exupéry, avec le soutien des écoles, de la mairie, de la Caf, du Conseil départemental et du Grand Périgueux.

Contact : Centre social Saint-Exupéry / Véronique Heddebaux, coordinatrice du Clas, 07.82.56.66.07 | lerelaisdepagot@gmail.com

Accompagnement à la scolarité Des ordinateurs et des ateliers au service des apprentissages scolaires

Les ateliers d'accompagnement à la scolarité, pilotés par le Centre social Saint-Exupéry, ont repris. Mais l'activité n'avait pas vraiment cessé pendant le confinement. Les enfants qui ont été en difficulté ont en plus bénéficié d'un accompagnement pendant l'été.

Au printemps dernier, pendant cette longue phase d'école à la maison, l'équipe du Contrat local de l'accompagnement à la scolarité (Clas*) a dû trouver de nouvelles solutions pour garder le lien avec les enfants inscrits. Les contacts réguliers ont permis de faire émerger des besoins matériels, notamment en matière informatique. Ce manque d'équipement a évidemment favorisé le décrochage scolaire pendant cette période où le numérique est devenu essentiel pour travailler et communiquer avec les autres. Le Centre social Saint-Exupéry a fait remonter à la Préfecture le nombre de familles concernées par cette fracture numérique : il s'est ainsi vu attribuer une subvention de 3 200€ par l'État qui lui a permis d'acquérir 20 ordinateurs (reconditionnés par une entreprise d'insertion locale). Ce matériel, équipé spécifiquement pour le travail scolaire, est remis progressivement aux enfants qui en ont besoin. En parallèle, l'équipe du Centre social a souhaité mettre en place des ateliers informatiques pour guider et accompagner les familles concernées. Ces ateliers ont été mis en place dès la fin du mois de juillet grâce à des subventions obtenues dans le cadre de l'appel à projet "Quartier d'été". Ils accueillent les enfants avec un de leurs parents et ont pour but de les initier ensemble à la prise en main du matériel dont l'usage reste réservé à l'enfant.

Zoom sur la reprise des activités du Centre social Saint-Exupéry

Pour assurer sa rentrée, le Centre social a dû combiner les exigences de la situation sanitaire et la disponibilité des locaux du fait des travaux en cours du Pôle des Solidarités. La reprise quasi-intégrale des activités qui concernent pas moins de 800 adhérents en moyenne est effective : tour d'horizon.

- **Ateliers "Atouts"** : une fois par semaine au Centre social > **couture** (lundi) | **tricot** (lundi) | **scrabble** (mardi) | **jeux de cartes** (mardi) | **occitan** (mercredi) | **tablettes** (mardi) // tous les 15 jours au centre social > **art floral** (jeudi) // trois fois par semaine au Centre social > **ordinateurs** // une fois par mois > **balades découvertes** | au Club House du Cocc Tennis > **cuisine** (jeudi). La reprise de la **chorale** reste soumise à l'évolution de la situation sanitaire.
- **Pôle seniors "Mieux Vivre Ensemble"** : une fois par semaine > **accompagnement au supermarché** (mardi) | **gym sur chaise** (lundi, salle Caleix au stade Pareau) | **sophrologie** (lundi, salle de danse des Izards) | **aquagym** (mercredi) // une fois par mois > **pétanque** (jeudi, espace Xavier-Aicardi) | **Lundi Ciné** (lundi, auditorium du collège) | **un moment de mieux-être** (jeudi, Centre social) | **Lire ensemble** (vendredi, bibliothèque François-Rabelais) | **rando douce** (jeudi)



- **Pôle Parentalité "Le coin des petits et grands"** : l'accueil des enfants de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans et de leurs parents est déplacé dans une salle dédiée à l'école Eugène-Le-Roy en raison du contexte sanitaire. Ateliers ludiques et éducatifs (éveil musical, arts plastiques, bien-être, éveil au théâtre...), ateliers spéciaux pour les mamans, conférences parentalité, etc sont toujours au programme.
 - **Pôle Jeunesse / PIJ - Accueil jeunes** : il est désormais installé au 8 rue Gisèle-Feyfant (détails page 15).
 - **Atelier Plume** : 5 ateliers ont lieu tous les matins au Centre social, à la Maison du Projet et au salon bleu des Izards, autour de 3 thématiques : **Français Langue Étrangère** (3 niveaux), **alphabétisation** et **réapprentissage des savoirs de base**.
 - **Maison France Services (MFS)** : l'accueil pour les démarches liées à la santé, à la famille, à la retraite ou à l'emploi dans le cadre du label MFS est assuré par Donika Hasi et Frédérique Desmesure du lundi au vendredi, au Centre social.
- À noter également que le Pôle Insertion, le Pôle d'accompagnement des gens du voyage et l'animation du Conseil citoyen fonctionnent dans les conditions habituelles.
- Contact :** Centre social Saint-Exupéry, 60 ter avenue du Général-de-Gaulle, 05.53.45.60.30 | csc24.saintexupery@gmail.com

Eco-gestes

Installer un système de récupération d'eau de pluie



Que ce soit pour des raisons écologiques ou simplement faire des économies, récupérer l'eau de pluie présente de nombreux avantages. Avec l'arrivée de l'automne, c'est le bon moment pour faire installer un système de récupération d'eau de pluie et réaliser des économies d'énergie... et d'argent !

►► Les avantages écologiques :

En raison de nos modes de vie, des sécheresses de plus en plus fréquentes, les ressources en eau se font de plus en plus rares. Malgré tout, chaque personne en consomme environ 150 litres par jour. Récupérer l'eau de pluie pour des usages non alimentaires permet donc de réduire l'utilisation d'eau potable et ainsi préserver les ressources naturelles.

Avant d'alimenter nos réseaux, l'eau potable est souvent puisée dans les nappes phréatiques ou les cours d'eau. Elle est ensuite traitée afin d'être consommable. Mais hormis pour l'arrosage ou la consommation, cette eau repart dans les circuits de "tout à l'égoût" où elle sera à nouveau purifiée ou dans une installation privative qui va filtrer les résidus avant de la rejeter dans les sols. Cette eau rejetée par les ménages peut contenir des produits chimiques et des déchets difficiles à éliminer, nécessitant un traitement coûteux pour l'environnement.

L'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie va directement impacter le volume d'eaux usées à assainir puisqu'elles seront captées directement, sans aucun passage dans le circuit d'eau potable. Ces systèmes permettent de récupérer en moyenne chaque année 600 litres d'eau de pluie par m² de toiture, ce qui constitue une alternative écologique non négligeable.

►► Les avantages économiques :

Selon les communes, le prix peut varier en fonction du coût d'assainissement et d'acheminement de l'eau, de la densité de la population et des investissements effectués. Le prix moyen se situe aux

alentours de 3 € le m³, soit une dépense annuelle moyenne de 160 € par personne (hors abonnement). Cependant, seul un litre sur 15 est utilisé pour l'alimentation, les 14 litres restant étant utilisés pour l'arrosage, le nettoyage ou l'hygiène. Ces utilisations ne nécessitent pas toujours une eau "traitée" et on peut estimer que l'eau de pluie pourrait se substituer à 40 % de cette consommation et réduirait d'autant la facture d'eau.

L'eau de pluie présente également d'autres avantages : non calcaire, elle n'entartre pas les installations sanitaires domestiques. Utilisée pour les chasses d'eau ou les appareils électroménagers, elle va prolonger leur durée de vie, réduire l'utilisation de produits détergents et anticalcaires et préserver l'état des canalisations. Ce qui induira des économies supplémentaires.

►► Les utilisations possibles :

Bien que non-potable, l'eau de pluie peut souvent être utilisée et ce, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la maison.

L'une des premières utilisations reste l'arrosage d'un jardin, mais cette eau peut également être utilisée pour nettoyer sa voiture ou tout autre élément extérieur.

À l'intérieur du domicile, elle peut aussi servir dans de nombreux cas : chasses d'eau des toilettes, lave-linge, ou encore pour le nettoyage des des sols.

►► Comment récupérer l'eau de pluie :

De nombreuses solutions sont envisageables. Parmi les plus simples, on peut réhabiliter une ancienne fosse d'assainissement individuel en y installant une pompe ou installer un réservoir hors sol. Ces systèmes reliés à une gouttière se montreront suffisants pour une utilisation courante extérieure.

Pour une utilisation plus complète, notamment sur un réseau sanitaire, des solutions pourront être proposées par des professionnels, avec des cuves enterrées ou des cuves souples incluant des systèmes de filtration et d'alimentation. Pour ce type d'installation, il sera possible de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 10%. Afin de réduire les charges, il est parfois possible (sous conditions de revenus) de demander des aides financières auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ou de bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro.

ÉTAT-CIVIL

DU 28/01/2020 AU 18/09/2020

Mariage : Cyril ROUSSEL et Sandrine BIGOT, le 09/07/20 ; Cédric HADAJI et Xhoida FRANGU, le 01/08/20 ; Didier MILETO et Sabine DUPUY, le 05/09/20.

Naissances : Oma CASTAY, le 28/01/20 ; Otis KLIEBENSTEIN THOMAS, le 09/02/20 ; Ismael SOUAIEH WEBER, le 11/02/20 ; Abdourahmane BADJI, le 03/03/20 ; Cataleyra BAURIGRANGER, le 08/03/20 ; Lihwan LOUTOUFI, le 10/03/20 ; Lana ATTOUCHE, le 12/03/20 ; Sima MOUNOUSSAMY PARVEDY, le 13/03/20 ; Meyssa ZERROUK, le 17/03/20 ; Léandro VANDENABEEL, le 22/03/20 ; Kais HOUMADI, le 25/03/20 ; Ambre LAPEIRE, le 08/04/20 ; Ibrahim NOOR MOHAMAD, le 09/04/20 ; Shayna MASSOUNDI, le 24/04/20 ; Léon SROUR, le 26/04/20 ; Ysatis RENARD, le 7/05/20 ; Bi ZAMBLE, le 08/05/20 ; Ethan DE HOUX, le 12/05/20 ; Milann FEUILLATRE, le 15/05/20 ; Ayden FOUNDY, le 23/05/20 ; Achraf RMICH, le 01/06/20 ; Amina LJATIFI, le 03/06/20 ; Amela LJATIFI, le 03/06/20 ; Enaël LE DELLETER, le 04/06/20 ; Louka FANET, le 27/06/20 ; Maléhia JACOBY LECART, le 30/06/20 ; Lucas MERLET, le 02/07/20 ; Akxel BETTOUCHE, le 07/07/20 ; Nolan OBREGON MARTINEZ LACHENAUD, le 08/07/20 ; Sylas BAPTISTE, le 09/07/20 ; Marius SANNA, le 10/07/20 ; Kyella MAITO, le 13/07/20 ; Léia DUBREUIL, le 23/07/20 ; Ridvan LJATIFI, le 26/07/20 ; Lara CONTRERAS, le 29/07/20 ; Emma GARGAUD, le 31/07/20 ; Aytem RMICH, le 05/08/20 ; Sacha PAULHIAC, le 08/08/20 ; Mila BAPTISTE, le 18/08/20 ; Ahmed DJA DAOUADJI, le 22/08/20.

Décès : Pierre GAUCHET, le 29/01/20 ; Laurent BACQUÉ, le 31/01/20 ; Roger BIGLER, le 04/02/20 ; Clovis DELMONT, le 04/02/20 ; Maurice FLOIRAT, le 17/02/20 ; Georgine-Yvette MONTORIOL vve SERVEL, le 20/02/20 ; Edith LATREILLE ép. ROUGIER, le 22/02/20 ; Julie BELLET, le 29/02/20 ; Jean-Louis BRIZON le 03/03/20 ; Eva BOUCHILLON le 09/03/20 ; Odette DUPRAT vve GERVAIS, le 12/03/20 ; Jeanine BAYLE ép. BOUILLERE, le 16/03/20 ; Guy CHARRIÈRE, le 18/03/20 ; Alain FAURE, le 18/03/20 ; Marie BOURRINET vve BERLANDE, le 19/03/20 ; Nathalie DUBESSET, le 27/03/20 ; Françoise LACHAUD vve GALVAGNON, le 27/03/20 ; Claudine PUYBAREAU, le 28/03/20 ; Jean ARCHIES, le 30/03/20 ; Jean-Paul MORAND , le 14/04/20 ; Lucien DEBET, le 15/04/20 ; Pierrette MASSIAS ép. PICHARD, le 22/04/20 ; Monique BORDAS ép. SANTRAN, le 27/04/20 ; Maurice FABRE, le 04/05/20 ; Georgette HUGUET vve POMIER, le 09/05/20 ; Claude CHAUSSIER, le 13/05/20 ; Claudia NICOLLO, le 21/05/20 ; Marie-France JOSSAND, le 01/06/20 ; Jean PINET, le 16/06/20 ; Bruno FLORENT, le 25/06/20 ; Lionel RODRIGUES BORGES, le 30/06/20 ; Yvette PORTIL ép. SINSOU, le 19/07/20 ; Marie COLIN ép. BELOIS, le 20/07/20 ; Michel GAILLARD, le 21/07/20 ; Marie BEAU vve PERVIEUX, le 25/07/20 ; Micheline DUBOIS vve HIVERT, le 11/08/20 ; Jean-Claude MOUTRET , le 13/08/20 ; Marie-Jeanne GÉRAUD ép. NABOULET, le 14/08/20 ; Marc TRÉPIER, le 15/08/20 ; Lydie FLOURET ép. VERNON, le 20/08/20 ; Jeanne DESVEAUX vve DEZON, le 14/09/20 ; Arnaud PANICAUD, le 18/09/20.

Le mot du médiateur

C'est en toute indépendance et par la volonté de votre nouveau Conseil municipal, soucieux de renforcer la cohésion sociale dans notre commune, que je me présente à vous en qualité de médiateur communal.

La médiation est complémentaire et non concurrente de tous services publics (commune, communauté d'agglomération, département et services de l'État). Elle s'effectue dans le strict respect des règles de droit, et intervient exclusivement en dernier recours par saisine de monsieur le Maire et des services habilités lorsque votre différend ou litige n'a pu se résoudre.

Le médiateur que je suis est aussi là pour trouver avec vous des solutions de règlement amiables à tout problème de la vie courante qui ne sont pas d'ordre administratif. Je peux également, vous apporter mon aide rédactionnelle préalablement à l'envoi d'un courrier ayant pour objet de résoudre un litige.

Ma mission consiste aussi à prévenir les constitutions de différends pouvant intervenir dans tous les domaines de la vie locale, et de la vie de citoyen. Je serai pour cela source de propositions auprès de monsieur le Maire.

En ce qui concerne la sécurité, les incivilités, les problèmes de voisinage et l'urbanisme, deux niveaux d'intervention ont été définis :

- En 1^{er} ressort, ce sont les élus en charge des questions de sécurité et de tranquillité publique, l'adjoint Rodolphe Ferrazzi et le conseiller municipal Daniel Dubois, qui agiront avec les services municipaux.
- Si le différend n'a pas pu être résolu, j'interviendrai alors à leur demande.

Habitants, associations, commerçants, artisans et chefs d'entreprises, sachez que vous pouvez aussi m'exposer votre litige par écrit et déposer votre pli à la mairie, dans la boîte aux lettres du Médiateur et ce, en toute confidentialité.

Jean-Paul Fuzier, Médiateur communal

En pratique

En cas de conflit (avec un voisin, une administration ou les services publics en général), contactez en premier lieu la mairie : vous serez orientés vers les services municipaux et les élus compétents pour vous guider. Si nécessaire, en cas de non-résolution du conflit, un rendez-vous vous sera alors proposé avec le médiateur. **Contact** : accueil de la mairie, 05.53.35.57.57 | ville@coulouneix-chamiers.fr

Majorité municipale

Groupe En avant Coulouneix-Chamiers !

Chères Colomniéroises, chers Colomniérois,

En juillet, vous avez fait le choix de mener notre liste en tête des scrutins de l'élection municipale. Grâce à votre soutien nous avons pu monter notre groupe "En Avant Coulouneix-Chamiers !" au sein du Conseil municipal, pour développer notre programme. Votre confiance nous honore et nous oblige.

Vous l'aurez compris : notre équipe est prête, motivée et déterminée à œuvrer pour l'avenir de Coulouneix-Chamiers et de ses habitants. Proches de vos préoccupations, nous reviendrons vers vous, à chaque fois que nous l'estimerons nécessaire afin de solliciter votre avis.

Vous le savez, notre cité est en pleine mutation, nous avons fait de l'attractivité le fil rouge de notre projet pour Coulouneix-Chamiers. Faire le choix de l'attractivité, c'est faire le choix de l'ambition, c'est décider de rendre fiers les habitants de la commune. Le choix de l'attractivité, c'est vous qui l'avez fait !

Vous pouvez compter sur notre engagement.

Pour le groupe, Lucas Guillemot

Opposition municipale

Groupe Agissons ensemble

Chères Colomniéroises, Chers Colomniérois,

Le groupe d'opposition municipale "Agissons Ensemble" sera actif et constructif tout au long du mandat. Nous l'avons déjà prouvé à travers nos interventions lors des conseils municipaux qui ont eu lieu en juillet. Nous porterons durant 6 ans les valeurs qui nous animent dans l'intérêt exclusif de notre commune et de ses habitants. Grâce à notre expérience et à nos compétences, nous serons des élus vigilants sur tous les dossiers tout particulièrement sur le respect de la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine du quartier de Chamiers.

Face aux crises économiques, sociales et écologiques, les objectifs d'Agissons Ensemble restent les mêmes : faire de Coulouneix-Chamiers une ville en Transition ! Nous mettrons toute notre énergie au sein des conseils municipaux, des commissions municipales pour faire entendre notre voix pour un Coulouneix-Chamiers encore plus solidaire, plus attractif, plus dynamique, plus écologique, plus démocratique !

Pour le groupe, Vincent Belloteau

Soutenons l'économie locale

